



Procès-verbal de la réunion du Comité syndical **du mardi 2 juin 2020 à 15 heures**

PRESENTS :

Brigitte REYNAUD, Présidente du syndicat mixte
Robert LAURENTI, 1^{er} Vice-président du syndicat mixte
Claude FIAERT, 2^{ème} Vice-Président du syndicat mixte
Clotilde BERKI, membre du syndicat mixte
Nathalie PONCE-GASSIER, membre du syndicat mixte
Isabelle MORINEAUD, membre du syndicat mixte
Eric DOUCET, directeur général
Christine JOLY, directrice administrative
Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint
Yves CLAUDET, directeur général adjoint des services de DLVA

ABSENTS EXCUSES :

Pascal ANTIQ, membre du syndicat mixte
Sylvie AILLAUD, membre du syndicat mixte

ORDRE DU JOUR

1. Plan de reprise d'activité
2. Proposition de report de l'augmentation des droits d'inscriptions pour la rentrée 2020
3. Propositions sur certains droits d'inscriptions en l'absence de cours

Compte-tenu de la situation de crise sanitaire, il a été décidé que la séance du comité syndical se déroulerait en visio-conférence en accord avec les membres du Comité.

La Présidente, Brigitte REYNAUD ouvre la séance. Elle donne la parole à Christine JOLY pour faire une présentation des rapports proposés à l'ordre du jour.

Plan de reprise d'activité

La Présidente indique que le CHSCT s'est réuni concernant le plan de reprise d'activité au lundi 8 juin 2020. Cette reprise en présentiel concerne les enseignants et les élèves qui le souhaitent. Le décret du 30 mai 2020 offre la possibilité de réouverture de l'établissement.

Christine JOLY indique que le plan de reprise d'activité a été actualisé en fonction de la réglementation à ce jour et complété par des fiches par département. Ces fiches retracent les concertations avec les enseignants et indiquent leurs souhaits de reprise en présentiel ou continuité en télétravail. Elles indiquent également leurs propositions concernant l'organisation et le contenu de leurs cours. Les professeurs de danse ont joint des plans de positionnement des élèves dans le respect de la distanciation physique de 6 m² et ils ont adaptés les cours de danse. Environ 50 % des enseignants souhaitent reprendre en présentiel. Un recensement auprès des élèves pour savoir s'ils veulent reprendre en présentiel a été lancé et les résultats devraient être connus d'ici la fin de la semaine. Au plan de reprise est joint le recensement des superficies des salles de cours et bureaux avec l'effectif autorisé sachant qu'environ 80 % des cours sont en face à face pédagogique, la difficulté se posant plus pour les cours collectifs. Il est précisé qu'une fois par semaine une concertation aura lieu avec les agents afin qu'ils puissent faire remonter les difficultés rencontrées, les éventuelles omissions afin de réactualiser le plan de reprise régulièrement et de procéder à un bilan d'étape lors d'un prochain comité fin juin/début juillet. Par exemple, en CHSCT a été évoqué le libre accès de l'ensemble des toilettes aux élèves.

Yves CLAUDET indique qu'effectivement le libre accès aux toilettes est un problème qui se pose régulièrement. Les protocoles mis en place indiquent la contrainte d'un entretien très régulier pour les établissements scolaires et publics. Il serait plus judicieux dans un 1^{er} temps d'interdire les toilettes aux élèves ou alors il faudrait réguler en fonction du nombre d'élèves accueillis chaque jour afin que l'entretien soit supportable par les agents de ménage. Les produits utilisés sont également importants en fonction de leur durée d'efficacité. Si on part du principe d'une durée de cours de 20 mn voire 45 mn, on peut estimer qu'un élève ne devrait pas avoir à utiliser les toilettes. On peut tester pendant une ou deux semaines cette modalité.

Brigitte REYNAUD indique que cette question a été discutée lors du CHSCT. La proposition est de laisser accessible une seule toilette en rez-de-chaussée car on est obligé de satisfaire aux besoins d'un enfant en cas d'urgence avec une désinfection à chaque passage.

Christine JOLY précise que chaque élève est tenu de se désinfecter les mains avant et après chaque cours.

Clotilde BERKI constate que l'ascenseur de Manosque est interdit aux élèves et elle souhaite savoir s'il sera interdit à tout le monde.

Eric DOUCET répond qu'effectivement sauf cas particulier l'ascenseur sera interdit à tout le monde.

Claude FIAERT n'a pas de commentaire particulier sur le plan car il constate que cette reprise a été faite en concertation avec les agents et en partageant les propositions. De fait, il adhère à cette reprise. Il remercie l'ensemble des agents pour le travail réalisé car il souligne que le contexte sanitaire rend très compliqué les reprises d'activité des services.

Isabelle MORINEAUD fait part de son accord au plan de reprise.

Robert LAURENTI fait remarquer que la reprise en présentiel s'effectue sur la base du volontariat. La reprise au 8/06 constituera, à son sens, une expérience importante qui permettra d'ajuster pour la rentrée de septembre.

Clotilde BERKI partage les propos qui ont été tenus. Elle constate qu'on ne connaît pas à ce jour le nombre d'élèves qui souhaitent reprendre.

Eric DOUCET répond que le recensement est en cours. Il y avait eu un sondage en mai auprès des enseignants et une grande partie souhaitait reprendre.

Christine JOLY indique que l'ensemble des élèves ne reprendra pas et qu'il sera nécessaire pour les enseignants de réorganiser leur planning de cours en fonction du nombre d'élèves présents. D'autre part, les élèves Education nationale vont reprendre de façon partielle et du temps pourra être libéré en journée. Des enseignants souhaitent cumuler les cours en présentiel et visio.

Nathalie PONCE-GASSIER fait remarquer que l'évolution se fera d'une semaine sur l'autre. Certains vont vouloir reprendre au 8/06 et d'autres préféreront attendre de voir comment cela se passe. Cette situation est rencontrée dans les collèges pour la rentrée au 18/05 des 6^{ème} et 5^{ème}. La première semaine 20 % des élèves ont repris et à ce jour environ 30 % des élèves sont présents. Cette situation va sans doute se reproduire sur la reprise des élèves du conservatoire. Des parents qui ont décidé que leurs enfants n'iraient pas en cours dans les établissements de l'Education nationale auront sans doute la même position pour le conservatoire.

Robert LAURENTI indique que la fin de l'année scolaire est dans trois semaines et constitue un élément de décision des parents.

La Présidente indique que le CHSCT est favorable à la reprise au 8/06. Elle soumet le plan de reprise d'activité au 8 juin 2020 au vote des élus.

Adopté à l'unanimité.

Proposition de report de l'augmentation des droits d'inscriptions pour la rentrée 2020

Christine JOLY rappelle que le comité syndical du 23 mai 2017 avait décidé une augmentation annuelle de 2018 à 2020 des droits d'inscriptions. Pour la rentrée de septembre 2020, l'augmentation appliquée sera de 6 % conformément à la décision prise.

Il est proposé de reporter cette augmentation de 6 % à la rentrée de septembre 2021 pour les raisons suivantes :

- malgré une solution alternative, on ne peut pas considérer que les cours se sont déroulés normalement pendant deux mois ½ ;
- compte tenu de la crise économique qui s'annonce, des familles risquent de se retrouver dans des difficultés financières liées à l'emploi.

La Présidente indique que cette proposition a fait l'objet d'une discussion préalable avec l'équipe de direction et qu'elle y est parfaitement favorable.

Eric DOUCET indique que depuis plusieurs années, le conservatoire est dans une démarche de restriction budgétaire. Il sera donc nécessaire d'intégrer la diminution prévisionnelle de la recette des droits d'inscriptions. Il précise que la mise en place de la continuité des cours a été appréciée par les parents mais il y a toujours des mécontentements. Il faut prendre en compte également que si le contexte sanitaire est identique en septembre, il sera nécessaire de diminuer de 10 minutes les cours aux fins de désinfection pendant les inter-classes. Le fait de reporter l'augmentation à 2021 sera certainement bien perçue.

Christine JOLY indique que la programmation 2020/2021 sera réduite voire annulée selon l'évolution de la pandémie. Les crédits affectés à la programmation ne seront pas ou peu utilisés

et permettront de compenser la recette supplémentaire non perçue relative à l'augmentation des droits et peut-être aussi à une diminution des inscriptions.

Clotilde BERKI indique qu'effectivement la tarification des musées gérée par le Département sera contenue pour ne pas priver les personnes d'activité culturelle.

La Présidente soumet au vote le report d'augmentation de 6 % des droits d'inscription à la rentrée de 2021.

Adopté à l'unanimité.

Propositions sur certains droits d'inscriptions en l'absence de cours

Christine JOLY présente des propositions d'indemnisation pour les cours qui n'ont pas pu continuer pendant la période de confinement pour cause d'absence d'ordinateur, de réseau.

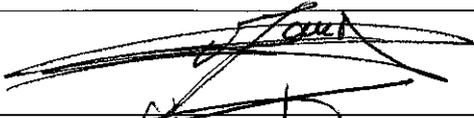
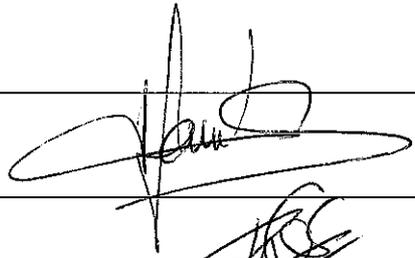
Eric DOUCET précise que pour certaines disciplines comme l'éveil, la danse ou le théâtre, il a été très difficile voire impossible de continuer les cours en visio. Des réclamations par rapport à l'absence de cours ont été adressées au conservatoire. Deux modalités sont proposées : un abattement de 20 % lors de la réinscription en septembre ou un remboursement à hauteur de 20 % au mois de juin ; 20 % correspondant à l'interruption des cours pendant 2 mois 1/2 du fait de l'enseignant.

La Présidente précise que l'abattement en septembre est préférable créant une incitation à se réinscrire et également permettant d'éviter les formalités administratives engendrées par un remboursement.

La Présidente soumet au vote la proposition d'indemnisation des droits d'inscriptions.

Adopté à l'unanimité.

La séance est clôturée à 16 heures.

Brigitte REYNAUD	
Robert LAURENTI	
Claude FIAERT	
Clotilde BERKI	
Nathalie PONCE-GASSIER	
Isabelle MORINEAUD	